
PRIX VALUE4HER DES FEMMES AGRIPRENEURES DE L'ANNÉE (WAYA)

1.0

TERMES ET CONDITIONS POUR LES CANDIDATES

Les présents termes et conditions (« Termes et Conditions ») s'appliquent aux Prix VALUE4HER Women Agripreneurs of the Year (« Prix WAYA »). En participant aux Prix WAYA, chaque candidate (« Candidate » ou « vous ») est réputée avoir lu les Termes et Conditions et accepté d'y être liée, ainsi que par toute règle spécifique, description de prix ou instruction expressément indiquée comme applicable aux Prix WAYA.

1.1 Les entreprises candidates doivent être dirigées par des femmes, avec au moins cinquante-et-un pour cent (51 %) des parts détenues et contrôlées par une ou plusieurs femmes citoyennes de l'un des 55 pays africains. La gestion et les opérations quotidiennes doivent être assurées par une ou plusieurs de ces entrepreneures.

1.2 L'organisateur des Prix WAYA est AGRA.

1.3 Les employés d'AGRA, de la Mastercard Foundation et de la Gates Foundation (« les Partenaires »), ainsi que les employés de leurs entités associées, affiliées, sociétés mères et/ou filiales, ne sont pas éligibles pour participer ou gagner les Prix WAYA. De même, les agents de ces employés, les membres de leur famille immédiate et les personnes vivant dans le même foyer ne sont pas éligibles.

1.4 Pour être éligible, vous et/ou votre entreprise devez :

- a) être une entité légale (société, partenariat, corporation, fiducie, organisation à but non lucratif), une entreprise individuelle enregistrée dans un pays membre de l'Union africaine, ou une femme ayant entamé le processus d'enregistrement d'une telle entité dans un État membre de l'Union africaine au moment de la soumission de la candidature ;
- b) être conçue pour être financièrement durable, soit en tant qu'entreprise à but lucratif, soit en tant qu'entreprise sociale générant des revenus et visant une durabilité indépendante des dons ;
- c) opérer dans le secteur agroalimentaire ;
- d) appartenir à la chaîne de valeur agroalimentaire, incluant notamment la recherche et développement, la production primaire, la nutrition des cultures, l'irrigation, la mécanisation ou robotique, la protection des cultures, l'hydroponie ou l'agriculture urbaine, le transport, la distribution, le stockage, la logistique, la transformation alimentaire, l'emballage ou le marketing, la vente ou les services alimentaires, la gestion ou le recyclage des déchets, les solutions numériques ou technologiques, les solutions financières innovantes, les solutions d'énergie renouvelable ou environnementales, l'éducation ou les modèles économiques liés au secteur agroalimentaire, ou toute autre activité définie par AGRA et ses partenaires ;
- e) accepter que si un gagnant ne peut être contacté dans le délai déterminé par AGRA, il perdra automatiquement son statut et un autre finaliste pourra être sélectionné ;
- f) accepter de participer à une cérémonie de remise de prix ou à tout événement lié, sans compensation supplémentaire ;
- g) reconnaître que le prix (et l'assistance technique associée) n'est ni transférable ni négociable ;
- h) accepter que d'autres conditions liées au prix puissent être imposées par AGRA ;

- i) accepter que toute tentative de contournement de ces conditions entraîne une disqualification immédiate ;
- j) ne pas avoir de casier judiciaire lié à la corruption, fraude fiscale, mauvaise gestion financière ou autre infraction.

1.5 Les anciens gagnants de concours organisés par AGRA et ses partenaires ne sont pas éligibles, même avec une autre entité. Cela inclut notamment Africa Food Prize, Pitch AgriHack et GoGettaz Agripreneur Prize Competition.

- a) Les lauréates des précédents WAYA ou autres concours AGRA ne peuvent pas candidater ;
- b) Si une candidate est finaliste dans plusieurs concours AGRA, AGRA décide de celui dans lequel elle progresse.

1.6 Pour soumettre une candidature :

- a) compléter le profil d'entreprise et répondre aux questions du formulaire en ligne ;
- b) soumettre la candidature complète avant 23h59 (heure d'Afrique de l'Est) à la date limite.

1.7 Une candidate ne peut pas soumettre plusieurs candidatures sous différents noms ou entités.

1.8 Les gagnantes acceptent de participer au Africa Food Systems Forum (si événement physique). Les frais de voyage peuvent être pris en charge par AGRA sous réserve de financement.

1.9 Les participantes acceptent que ni AGRA ni ses partenaires ne soient responsables de tout dommage lié aux déplacements effectués dans le cadre des Prix WAYA.

1.10 En participant :

- a) les candidatures deviennent la propriété d'AGRA ;
- b) AGRA peut publier, modifier ou supprimer tout contenu soumis ;
- c) la candidate accorde à AGRA une licence mondiale, irrévocable et gratuite pour utiliser son contenu ;
- d) AGRA peut publier le nom, l'image et la voix des gagnantes sans compensation.

1.11 Chaque gagnante recevra un prix déterminé par AGRA, soumis aux taxes applicables.

1.12 AGRA peut modifier les Termes et Conditions à tout moment sans préavis.

1.13 AGRA peut annuler les Prix WAYA à tout moment sans préavis.

1.14 Vous acceptez d'indemniser AGRA et ses partenaires contre toute réclamation liée à votre participation.

1.15 Les décisions d'AGRA sont finales.

1.16 Ces Termes sont régis par les lois de la République du Kenya.

1.17 AGRA ne demande aucun paiement pour participer et n'est pas responsable des pertes liées à des fraudes.

2.0 POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DES PRIX WAYA

2.1 Lors de la candidature, nous pouvons demander des informations personnelles (nom, e-mail, téléphone, date de naissance, etc.) pour traiter votre participation et vous contacter.

2.2 En participant, vous consentez à ce que certaines informations de votre candidature soient utilisées à des fins promotionnelles. Vous acceptez également de participer à des interviews ou activités médiatiques organisées par AGRA.

2.3 Le nom, le pays et le profil des gagnantes peuvent être rendus publics à des fins de communication.

2.4 Vos données personnelles peuvent être divulguées si la loi l'exige ou aux partenaires.

If you want, I can also:

- simplify this into **website-friendly legal copy**, or
- produce a **clean formatted PDF version matching your brand**.